



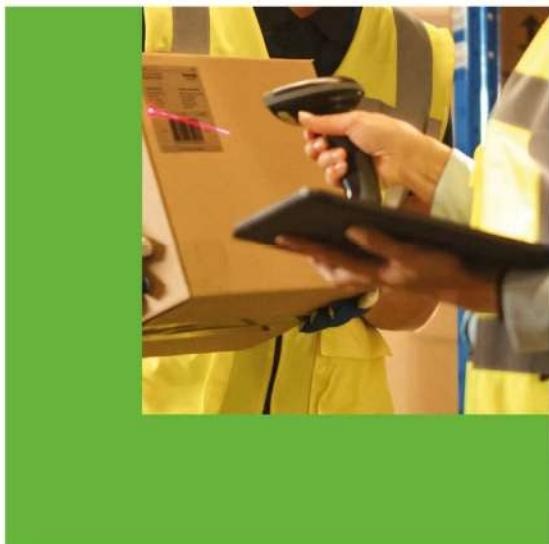
RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



FRANCE NUM

Guide pour une transition numérique souhaitable des TPE-PME



Sommaire

Préambule	4
Partie 1. Les bénéfices de la transition numérique	5
I. Améliorer la productivité de l'entreprise	5
II. Acquérir de nouveaux clients ou fidélisation	5
III. Améliorer la qualité des produits et services	5
IV. Créer de nouveaux modèles économiques avec l'intelligence artificielle	6
Partie 2. Les risques d'une transition numérique non maîtrisée	7
Scénario 1. La dégradation du service client	7
Scénario 2. L'augmentation des risques de cyberattaques et de violation de données	7
Scénario 3. La dépendance vis-à-vis des plateformes numériques internationales	8
Scénario 4. La mauvaise évaluation des coûts indirects	9
Partie 3. Connaître les ressources disponibles pour accompagner la transition numérique	10
I. Faire appel aux Activateurs France Num	10
II. Faire appel aux ExpertCyber	10
III. Accéder aux aides financières	11
IV. Accéder aux formations	11
V. Disposer de données clés sur le numérique	11
Partie 4. D'autres ressources pour passer à l'action	13
Autres contenus disponibles sur le site de France Num	13
S'inspirer des actions menées par les organisations professionnelles	13
Liste des organisations professionnelles au sein du Collège de France Num	15

■ Préambule

Ce guide a pour objectif de sensibiliser les organisations professionnelles aux initiatives et aux opportunités existantes en matière de transition numérique, et de les accompagner de manière claire et accessible dans cette démarche auprès de leurs membres.

Les thèmes abordés dans ce guide ont été identifiés à partir d'une enquête menée auprès des organisations professionnelles partenaires de l'initiative France Num. Cela a permis d'identifier les bénéfices attendus par les entreprises d'une accélération numérique, ainsi que les risques d'une transition non maîtrisée.

Comment définir la transition numérique souhaitable ?

La transition numérique des TPE - PME ne se limite pas à utiliser toujours plus d'outils. Elle vise à transformer l'entreprise de manière à la rendre plus efficace, compétitive et innovante, tout en restant adaptée aux moyens et besoins d'une petite structure.

Par « souhaitable », il est entendu une transition où le chef d'entreprise conserve la maîtrise de ses données et des outils numériques qu'il met en place, sans se retrouver dépendant d'un prestataire ou d'une technologie. Cela permet d'assurer une utilisation adaptée au quotidien, un levier d'amélioration de la valeur de l'entreprise et d'éviter les pièges d'une transition numérique mal préparée.

La donnée produite par l'entreprise devient un véritable actif. Sa valeur dépend toutefois de son usage, d'où l'intérêt de produire de la donnée interopérable, pouvant être partagée et réutilisée dans plusieurs outils ou services. A contrario, une donnée limitée à un seul usage, une seule application, risque de transformer cet actif en charge et source potentielle de dépendance. Cette évolution peut être qualifiée de passage d'une approche centrée sur les applications à une approche centrée sur la donnée, plus ouverte et plus souple pour les entreprises.

Par ailleurs, le numérique peut nous aider à relever les défis environnementaux actuels, encore faut-il identifier clairement les usages et adapter les moyens aux objectifs visés. Sans quoi le levier d'amélioration pourrait devenir lui-même le problème.

Partie 1. Les bénéfices de la transition numérique

I. Améliorer la productivité de l'entreprise

La transition numérique permet de simplifier les processus internes et de mieux gérer les ressources. Par exemple, les outils de gestion intégrée (ERP) automatisent les tâches répétitives, réduisent les erreurs et permettent un suivi en temps réel de la performance.

Les technologies comme l'informatique en nuage (cloud) permettent également aux entreprises de travailler de manière plus flexible, en facilitant le télétravail et la collaboration entre équipes dispersées géographiquement et de faciliter le déploiement du concept d'entreprise étendue.

Les organisations professionnelles peuvent promouvoir ces solutions et guider leurs adhérents dans leur mise en œuvre. Une attention particulière doit toutefois être portée sur la possibilité de pouvoir accéder librement à ses données afin de pouvoir les réutiliser sans devoir les ressaisir dans une autre application via des fonctionnalités d'exports de données ou des API (Interface entre applications) ouvertes. L'interopérabilité est un droit dont il faut avoir connaissance et qu'il faut savoir faire appliquer.

- › [Pourquoi et comment mettre en place un ERP pour les TPE ?](#)

II. Acquérir de nouveaux clients ou fidélisation

La numérisation, par un accès à des outils digitaux performants, permet d'attirer et de fidéliser de nouveaux clients, professionnels ou particuliers, ce qui est particulièrement utile dans une petite entreprise où les ressources, qu'elles soient humaines ou financières, sont très contraintes.

Elle offre une visibilité accrue grâce aux outils de marketing digital, comme les réseaux sociaux et le référencement en ligne. L'accès aux informations est en outre facilité, les délais de réponse réduits, ce qui améliore l'expérience et la satisfaction du client.

La centralisation et l'analyse des données optimisent la gestion client, facilitent enfin la prise de décision pour une meilleure réactivité commerciale, en permettant de mieux comprendre les besoins des clients et d'adapter les offres. Cela aide l'entreprise à se différencier, avec un effet de levier sur les ventes et la fidélisation.

- › [Comment utiliser le numérique pour développer les ventes de professionnel à professionnel et mieux communiquer avec ses clients ?](#)

III. Améliorer la qualité des produits et services

La transition numérique ne se limite pas à automatiser les processus ou améliorer la visibilité en ligne : elle constitue un levier puissant pour renforcer la qualité des produits et services proposés aux clients. En particulier, les outils numériques permettent de recueillir, d'analyser et d'exploiter les retours clients de manière beaucoup plus systématique.

L'e-réputation - qui comprend notamment les avis et commentaires rédigés en ligne - constitue une source d'information précieuse pour les entreprises. Bien gérée, elle permet de renforcer la satisfaction du client, mais également d'impliquer les équipes dans une démarche d'amélioration continue.

Des outils gratuits ou peu coûteux (alertes, tableaux de suivi des avis, CRM intégrant les retours clients) peuvent être mis en place facilement.

- › Comment obtenir des avis clients, y répondre et les mettre en avant ?

IV. Créer de nouveaux modèles économiques avec l'intelligence artificielle

La transition numérique offre aux TPE - PME des opportunités inédites de transformation et de croissance. Parmi les technologies les plus prometteuses, l'intelligence artificielle (IA) permet aujourd'hui de repenser profondément les modèles économiques, ouvrant la voie à de nouvelles stratégies de valeur, d'innovation et de compétitivité.

Au sein de l'entreprise, l'IA peut être au service de la productivité (gagner en agilité, encourager l'innovation, renforcer l'expérience client) et des compétences (optimiser les recrutements).

Pour exemple, les TPE - PME disposent habituellement de gisements de données sous-exploités (ventes, SAV, production, etc.). L'IA permet d'identifier de nouveaux besoins ou usages grâce à l'analyse comportementale, de personnaliser des offres en temps réel ou encore de concevoir des recommandations automatisées (par exemple dans le e-commerce ou le B2B technique).

- › TPE - PME : comment profiter de l'IA générative ?

La loi REEN (réduire l'empreinte environnementale du numérique) encourage en matière d'IA à :

- › privilégier l'usage de modèles de taille réduite qui répondent à des besoins précis, plutôt qu'avoir recours à des grands modèles généralistes. Ces derniers sont généralement moins souverains.
- › ne pas utiliser systématiquement l'IA générative comme moteur de recherche. S'il y a un besoin impératif d'utiliser l'IA générative, il est conseillé de privilégier la génération de texte plutôt que la génération d'images ou de vidéos, lesquelles sont beaucoup plus énergivores à générer.

Partie 2. Les risques d'une transition numérique non maîtrisée

Scénario 1. La dégradation du service client

Une petite boutique de vêtements, réputée pour la qualité de son accueil en magasin, décide de lancer un site e-commerce afin de répondre à la demande croissante des clients souhaitant acheter en ligne. L'équipe, peu formée au numérique, confie le projet à un prestataire sans bien définir ses besoins. Le résultat est le suivant : un site peu intuitif, des erreurs fréquentes dans les commandes et des retards de livraison. En magasin, les vendeurs sont débordés par les demandes liées aux commandes en ligne, ce qui dégrade la qualité de l'accueil. En quelques mois, la boutique perd une partie de sa clientèle fidèle, frustrée par cette transition mal maîtrisée.

Recommandations

La dirigeante aurait pu éviter ces difficultés en prenant certaines précautions :

- › Faire appel à un expert du numérique référencé par France Num, qui sera capable de comprendre les spécificités de l'entreprise et de concevoir une solution adaptée à ses besoins et à ceux de sa clientèle.
- › Recourir à des dispositifs d'accompagnement. Des structures comme France Num, des chambres consulaires ou certaines fédérations professionnelles proposent des diagnostics, des aides ou des parcours de formation pour bien anticiper les enjeux d'un projet numérique.

Scénario 2. L'augmentation des risques de cyberattaques et de violation de données

Un cabinet d'architectes reçoit un courriel d'apparence légitime d'un fournisseur. En ouvrant la pièce jointe, le professionnel déclenche une cyberattaque : tous les plans de projet sont chiffrés, les données clients sont volées et un message s'affiche sur les écrans demandant une rançon en échange de la clé de déchiffrement pour restaurer l'accès aux données.

L'attaque a entraîné l'arrêt temporaire de l'activité du cabinet, car il ne peut plus accéder à ses plans et projets en cours. Il doit faire face à des conséquences financières importantes (frais techniques élevés pour faire face à la rançon et récupérer les données, retards et pénalités dans les projets livrés, éventuelles amendes pour non-conformité aux réglementations de protection des données).

L'image de l'entreprise a de plus été ternie, provoquant une perte de confiance des clients, notamment en la capacité du cabinet à protéger leurs informations.

Recommandations

Pour éviter la cyberattaque, l'entreprise aurait dû mettre en place les dispositions suivantes :

- › Former régulièrement les collaborateurs à la détection des cybermenaces et aux risques d'hameçonnage
- › Assurer des sauvegardes automatiques et régulières des données, tout en maintenant à jour les logiciels et équipements, afin de réduire les vulnérabilités exploitées par les attaques
- › Élaborer et tester un plan de réponse aux incidents de cybersécurité pour pouvoir réagir rapidement et efficacement en cas de future attaque ;

› **Pour aller plus loin.** Consulter régulièrement Cybermalveillance.gouv.fr qui sensibilise tous types de public au risque cyber et assiste les victimes de cybermalveillance.

› France Num vous informe également sur [la Protection des données et la Cybersécurité.](#)

Scénario 3. La dépendance vis-à-vis des plateformes numériques internationales

Un petit hôtel familial situé dans une région touristique décide d'accroître sa visibilité en ligne. Pour cela, il choisit de s'appuyer sur une plateforme de réservation internationale. Très vite, les résultats sont au rendez-vous : les réservations et le chiffre d'affaires augmentent.

Cependant, au fil des mois, une réalité s'impose : la quasi-totalité des clients réservent via cet intermédiaire, qui prélève une commission de plus en plus élevée. L'hôtel a délaissé son propre site Internet, devenu obsolète, et ne prend presque plus de réservations en direct. Pire encore, la plateforme exige davantage de disponibilité, modifient unilatéralement les conditions commerciales et imposent des baisses tarifaires lors des périodes creuses. L'hôtelier a ainsi perdu le contrôle sur sa politique tarifaire, ses marges et sa relation client.

Recommandations

Pour ne pas dépendre d'une plateforme, l'hôtelier aurait dû suivre les recommandations suivantes :

- › [Conserver un canal de vente direct et diversifier les canaux de distribution pour ne pas dépendre exclusivement d'un seul acteur.](#)
- › Connaître ses marges afin d'en tenir compte dans les décisions commerciales avec les plateformes numériques
- › [Valoriser la relation client en offrant des avantages spécifiques aux clients qui réservent en direct.](#)

Utiliser les plateformes n'est pas un problème en soi. Elles peuvent être un levier de croissance utile. Pour une transition numérique maîtrisée et souhaitable, les TPE - PME doivent toutefois veiller à garder la main sur leur distribution, et penser à développer des outils numériques qui leur appartiennent ou utiliser des plateformes (outils SaaS) leur permettant de conserver la maîtrise de leurs données (portabilité, interopérabilité).

Scénario 4. La mauvaise évaluation des coûts indirects

Pour accompagner sa croissance, une PME de 25 salariés spécialisée dans les produits alimentaires décide d'accélérer sa transition numérique. Son objectif est de digitaliser sa gestion commerciale, et d'automatiser certains processus. L'entreprise fait appel à un prestataire pour intégrer un nouvel outil CRM. Séduite par les fonctionnalités, elle investit sans établir de budget détaillé et sans impliquer ses équipes dans la réflexion initiale.

En conséquence, les équipes ne maîtrisent pas les outils, ce qui nécessite l'organisation de formations en urgence. Les tâches se multiplient au lieu de diminuer. L'intégration des outils n'est pas fluide, obligeant à ressaisir des données manuellement. Des conflits internes apparaissent enfin, car certains salariés se sentent exclus ou dévalorisés par les changements.

Au final, le projet, initialement estimé à 25 000 €, dépasse les 50 000 €, en intégrant les coûts indirects. La trésorerie de l'entreprise se retrouve ainsi fortement fragilisée.

Recommandations

Pour éviter une inflation des coûts, le dirigeant aurait dû tenir compte des recommandations suivantes :

- › Évaluer le coût total de possession en intégrant, dès le départ, le besoin de formation des collaborateurs, la maintenance et les mises à jour.
- › Associer les équipes dès la phase de réflexion. Une transition numérique réussie est d'abord un projet humain. Inclure les collaborateurs permet d'identifier les points de friction, d'anticiper les besoins d'accompagnement, et de favoriser l'adhésion.
- › Progresser par étapes en testant d'abord les solutions sur un périmètre réduit, pour valider les usages et mesurer les impacts, avant de généraliser à l'ensemble de l'entreprise.

Partie 3. Connaître les ressources disponibles pour accompagner la transition numérique

I. Faire appel aux Activateurs France Num

Les Activateurs France Num sont des experts du numérique dédiés à l'accompagnement des TPE - PME dans leur transition digitale. Familiarisés avec les dispositifs et aides publiques disponibles, ils proposent un premier rendez-vous gratuit aux entreprises qui les sollicitent via le site Internet de France Num. Ils ont été évalués par la Direction générale des entreprises pour garantir leur aptitude à répondre efficacement aux besoins des entreprises.

Rôles principaux

- › Réaliser un diagnostic des besoins numériques des entreprises
- › Proposer des solutions adaptées, telles que des outils numériques ou des formations
- › Suivre les entreprises dans la mise en œuvre de leur transformation numérique

Comment contacter les Activateurs France Num ?

Les Activateurs peuvent être contactés via le site France Num. Une recherche par région, secteur d'activité ou type de service, via le moteur de recherche, facilite l'identification des experts locaux adaptés.

- › [Comment contacter un Activateur France Num ?](#)

II. Faire appel aux ExpertCyber

Faire appel à un ExpertCyber, c'est s'assurer d'une cybersécurité professionnelle validée par un label officiel. Ces experts aident à protéger les données sensibles et prévenir les menaces numériques. Ils apportent des solutions fiables pour sécuriser vos activités face à des cyberattaques de plus en plus fréquentes.

Rôles principaux

- › Identifier les vulnérabilités et évaluer les menaces pour renforcer la sécurité
- › Installer et configurer des systèmes de protection sur mesure
- › Former les équipes et conseiller les dirigeants pour une gestion proactive de la cybersécurité

Comment contacter les labellisés ExpertCyber ?

Pour trouver un ExpertCyber, il suffit de consulter l'annuaire des entreprises labellisées sur le site Cybermalveillance.gouv.fr.

- › [Comment contacter un ExpertCyber pour une demande de sécurisation ?](#)

III. Accéder aux aides financières

Le site de France Num constitue un point de départ utile pour identifier des financements adaptés et explorer les opportunités disponibles. Il offre en effet un accès à un annuaire d'aides financières destinées à soutenir les TPE - PME dans leur transition numérique.

Comment trouver l'aide qui correspond à vos besoins ?

- › Accéder à l'annuaire des aides : Visitez le site de France Num et explorez la section dédiée aux aides financières.
- › Utiliser les filtres de recherche : Indiquez votre localisation, le type d'aide recherché (subvention, prêt, etc.), et les besoins spécifiques de votre projet.
- › Consulter les dispositifs disponibles : Examinez les fiches d'aides pour vérifier votre éligibilité et comprendre les démarches nécessaires.

› [Comment trouver les aides financières recensées par France Num ?](#)

Exemple d'une TPE bénéficiant d'une aide financière

Une petite entreprise artisanale souhaitant numériser sa gestion interne a recherché une aide via France Num. En précisant son secteur et son projet, elle a identifié un dispositif régional qui couvrait une partie des coûts de mise en place d'un logiciel de gestion. Ce soutien a permis de démarrer la transition numérique avec un investissement initial réduit.

IV. Accéder aux formations

Le site de France Num propose un large éventail de modules gratuits ou accessibles librement : MOOC, tutoriels vidéo, webinaires destinés aux TPE - PME. Ces formations couvrent plusieurs thématiques utiles : stratégie numérique, communication et publicité, développement commercial, gestion des ressources humaines, pilotage de l'entreprise et protection contre les risques.

› [Comment trouver les formations recensées par France Num ?](#)

Exemple d'une PME formée au RGPD

Une entreprise spécialisée dans le commerce de détail a souhaité se former au RGPD pour mieux comprendre ses obligations en matière de gestion des données clients. En explorant le site de France Num, elle a trouvé [un MOOC proposé par la CNIL](#), spécialement conçu pour expliquer les principes du RGPD et guider les entreprises dans leur mise en conformité.

Grâce à cette formation, le dirigeant a pu identifier les traitements de données sensibles réalisés au sein de l'entreprise et a appris à rédiger un registre des activités de traitement.

V. Disposer de données clés sur le numérique

Le [baromètre France Num](#) offre une vue d'ensemble des pratiques numériques des TPE-PME en France. Accessible en open source, il permet d'explorer des données précises par région, secteur d'activité ou taille d'entreprise. Ces informations sont précieuses pour évaluer les tendances et cibler les besoins en matière de transition numérique.

Exemple d'un atelier animé par un activateur France Num

Lors d'un atelier dédié à la transition numérique, un activateur France Num a présenté les résultats du baromètre à des chefs d'entreprise d'une région spécifique. En s'appuyant sur des données régionales, il a mis en lumière les pratiques courantes et les principaux défis rencontrés dans leur secteur. Ces informations ont permis de personnaliser les conseils et de susciter un échange constructif sur les solutions numériques adaptées à leurs besoins.

Partie 4. D'autres ressources pour passer à l'action

Autres contenus disponibles sur le site de France Num

La lettre d'information de France Num est un outil clé pour les fédérations professionnelles qui souhaitent suivre les actualités du numérique à destination des TPE - PME. Elle propose des contenus pratiques, des témoignages et annonce régulièrement des webinaires utiles pour accompagner les entreprises dans leur transition digitale. En s'y inscrivant, les fédérations accèdent à des outils et événements à relayer auprès de leurs membres, renforçant ainsi leur rôle d'accompagnateur numérique.

› [S'inscrire à la lettre d'information France Num](#)

Pour compléter la lettre d'information, l'agenda France Num référence les événements gratuits sur le numérique, utiles pour les TPE - PME. Il permet notamment aux fédérations et acteurs locaux de valoriser leurs propres événements en les y publant. C'est un outil pratique pour renforcer la visibilité des actions menées et favoriser la participation des entreprises.

› [Accéder à l'agenda France Num et ajouter ses événements sur le numérique](#)

France Num propose des guides, conseils et autres fiches pratiques, parfois en lien avec les fédérations professionnelles. Ces ressources, généralistes ou adaptées à un secteur d'activité, permettent aux TPE - PME de disposer d'informations concrètes et directement utiles à leur quotidien.

› [Exemple de fiche pratique. TPE - PME du bâtiment : profitez des opportunités du BIM pour numériser vos processus de construction](#)

S'inspirer des actions menées par les organisations professionnelles

La CPME organise des Trophées numériques pour récompenser les entreprises qui relèvent le défi de la transition digitale

L'évènement met en valeur les initiatives de TPE - PME qui ont réussi leur transformation numérique, à travers des projets concrets et innovants. Ce concours national vise à encourager le passage à l'action en montrant des exemples inspirants d'usages du numérique au service de la performance des entreprises.

Le Medef lance le Tour de France de l'IA pour sensibiliser les entreprises aux opportunités de l'intelligence artificielle

En collaboration avec Numeum, le MEDEF a lancé le Tour de France de l'IA. Cette initiative, déclinée en plus de vingt étapes entre octobre 2024 et février 2025, a visé à sensibiliser les entreprises aux opportunités concrètes de l'intelligence artificielle. Des ateliers, des cas d'usage et des échanges avec des experts ont été organisés pour aider les acteurs économiques à mieux comprendre et adopter ces technologies.

Avec le soutien de la DGE, l'UMIH a lancé un guide pratique pour accompagner les restaurateurs vers le numérique

Le guide vise à aider les restaurateurs à réussir leur transition digitale étape par étape. Il fournit des conseils concrets sur la présence en ligne, la gestion des outils de réservation et l'animation des réseaux sociaux. Des témoignages et bonnes pratiques illustrent comment le numérique peut renforcer la visibilité et l'efficacité des établissements.

Cinov Digital contribue à élaborer les normes d'interopérabilité digitale dans le secteur de la construction

Cette initiative vise à favoriser des écosystèmes numériques ouverts et cohérents entre tous les acteurs de la filière. Par le partage de briques logicielles d'interopérabilité, les coûts de développement des logiciels et de création des contenus sont fortement réduits

Pour transformer les modèles d'activité dans une logique de soutenabilité sociale et environnementale, Cinov Digital participe à la création de la SCIC Elinor.Coop

Avec le concours d'organisations professionnelles et piloté par des experts de la construction, une Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) a été créée pour développer un espace numérique partagé et sécurisé, faciliter la valorisation des données et de l'IA, tout en protégeant l'autonomie et la liberté d'action des entreprises du secteur.

Numeum et Cinov Digital ont organisé un atelier dédié à la sobriété numérique

L'atelier avait pour objectif de dresser un état des lieux des pratiques des entreprises en matière de sobriété, de partager des données clés sur la pollution numérique et ses effets sur le climat, et de proposer des actions concrètes pour les ressources humaines ainsi que des étapes pratiques pour amorcer la transition.

L'initiative Planet Tech'Care rassemble les acteurs d'un numérique responsable

Planet Tech'Care est une plateforme qui met en relation des entreprises et des acteurs de la formation qui souhaitent s'engager pour un numérique innovant et engagé pour l'environnement, avec un réseau de partenaires, experts du numérique et de l'environnement. En s'engageant autour d'un manifeste, les signataires ont accès gratuitement à un programme d'accompagnement composé d'ateliers mensuels conçus par les partenaires de l'initiative. C'est également un annuaire de prestataires éco-responsables référencés par régions.

Pour assurer l'interopérabilité des machines industrielles, l'AMICS s'est engagée aux côtés d'EUROMAP (recommandations en anglais)

L'Association Mécanique Industrielle et Constructions Spéciales (AMICS) a participé aux travaux de son syndicat européen EUROMAP en vue d'élaborer des recommandations techniques sur la technologie OPC UA (pour *Communication ouverte unifiée pour les plateformes industrielles*). Cette contribution permet aux constructeurs de machines destinées à la transformation des plastiques et du caoutchouc de relever un défi majeur : assurer l'interopérabilité des systèmes numériques.

Liste des organisations professionnelles au sein du Collège de France Num

Association Française des Correspondants à la protection des Données à caractère Personnel (AFCDP) - Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA) - Commerçants et Artisans des Métropoles de France (CAMF) - Confédération des commerçants de France (CDF) - Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME) - Conseil du commerce de France (CdCF) - Les Entreprises du Voyage (EDV) - Fédération du e-commerce et de la vente à distance (FEVAD) - Mouvement des Entreprises de France (MEDEF) - Syndicat National des Espaces de Loisirs, d'Attractions et Culturels (SNELAC) - Union des Entreprises de Proximité (U2P) - Union des métiers et des industries de l'hôtellerie (UMIH)



Conception : France Num @ DGE @Sircom
Photos : @ Adobe Stock : Gorodenkoff, Tof-Photographie, goodluz

Décembre 2025

<https://twitter.com/francenumfr>
<https://www.instagram.com/francenum/>
<https://www.facebook.com/francenumofficiel/>
<https://www.youtube.com/francenum>
<https://www.linkedin.com/company/francenum>